



# Appui technique en arboriculture et petits fruits

Prestation  
de conseil

Pour améliorer la conduite de son verger  
ou surmonter une difficulté

## Objectifs

Vous donner des conseils technico-économiques judicieux pour conduire votre verger et atteindre vos objectifs

En fonction de votre situation

- 1) Appui individuel à l'installation en arboriculture ou à la plantation de vergers**
  - informations sur la filière fruits dans les Vosges (productions, surfaces, organisation économique...)
  - mise en contact avec les différents partenaires
  - aide au choix des variétés, porte-greffes, distances de plantation, modes de conduite
  - renseignements technico-économiques : conduite du verger, coût de plantation et de production, rendement...
- 2) Conseil technique en mirabelle, quetsche, cerises acides et douces, pommes, poires, petits fruits**
  - conseil individuel concernant tous les aspects de la production : taille, protection phytosanitaire\*, fertilisation, éclaircissage, prévision de récolte

## Service

## Résultats

Une gestion optimisée de votre verger en lien avec vos objectifs commerciaux  
Un compte-rendu détaillé avec le diagnostic et les préconisations en fonction de vos objectifs suite à chaque visite de verger.

## Livrables

Un compte-rendu de la visite avec les préconisations



## Public

Tous les arboriculteurs et producteurs de petits fruits

## Les +

**+ de concret**

Des conseils pratiques donnés par un conseiller spécialisé

**+ de pertinence**

Les pratiques techniques sont mises en parallèle des résultats économiques pour les valider ou non

## Modalités

Temps nécessaire : de 2 heures à 2 jours suivant la demande (facturation au tarif du conseil spécialisé de l'année en cours – tarifs et conditions de vente sur demande)

Prestation individuelle sur le terrain et au bureau

*\*La Chambre d'Agriculture des Vosges est agréée par le Ministère de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.*



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu  
88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60  
Email : [contact@vosges.chambagri.fr](mailto:contact@vosges.chambagri.fr) - Site : [www.vosges.chambre-agriculture.fr](http://www.vosges.chambre-agriculture.fr)  
Thierry Antoine - 06 03 47 62 31 - [thierry.antoine@vosges.chambagri.fr](mailto:thierry.antoine@vosges.chambagri.fr)